



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

## ÉTAT DES RISQUES RÉGLEMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 1 février 2023

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

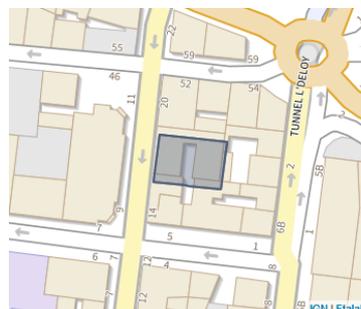
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

### PARCELLE(S)

06300 NICE

Code parcelle :  
000-KO-119



Parcelle(s) : 000-KO-119, 06300 NICE

# RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

## INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé 06 – PPR IN Paillon aval 2020 a été prescrit sur le territoire de votre commune.

Date de prescription : 25/03/2020

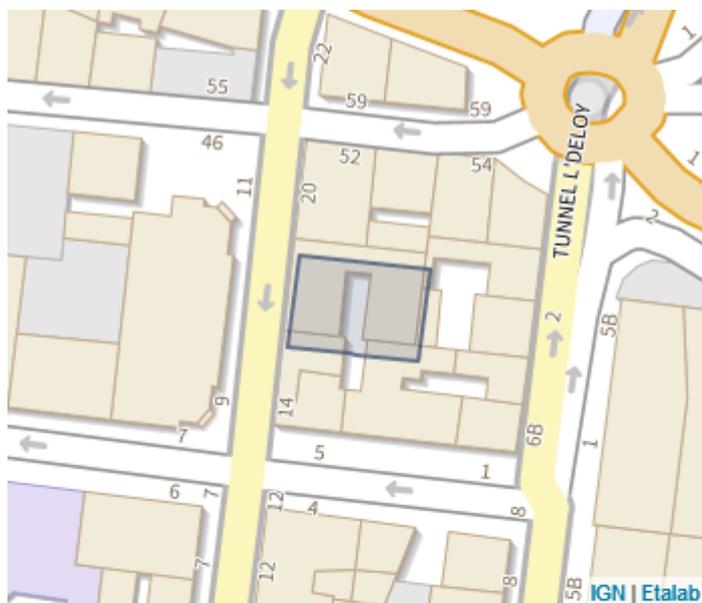
Un PPR prescrit est un PPR en cours d'élaboration sur la commune dont le périmètre et les règles sont en cours d'élaboration.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRi BV VAR - révisé a été approuvé sur le territoire de votre commune.

Date de prescription : 10/12/2012

Date d'approbation : 24/06/2013

Date de modification : 04/11/2013

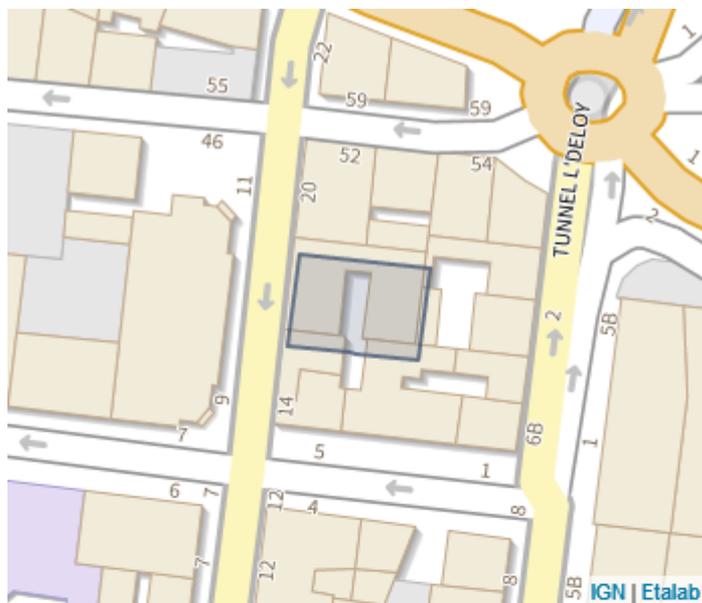
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## SÉISME



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Séisme nommé PPR S Nice 2019 a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 26/07/2017

Date d'approbation : 28/01/2019

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Séisme

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## SISMICITÉ : 4/5



- |   |                 |
|---|-----------------|
|  | 1 - très faible |
|  | 2 - faible      |
|  | 3 - modéré      |
|  | 4 - moyen       |
|  | 5 - fort        |

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



## RECOMMANDATIONS

### Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture..

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), si vous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.

### Sismicité

Pour le bâti neuf et pour certains travaux lourds sur le bâti existant, en fonction de la zone de sismicité et du type de construction, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction

Un guide interactif est proposé pour identifier précisément les dispositions à prendre en compte selon votre localisation, votre type d'habitat ou votre projet. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.planseisme.fr/-Didacticiel-.html>

Consignes à suivre en cas de séisme :

- s'informer : écouter la radio, les premières consignes étant données par Radio France ;
- ne pas aller chercher les enfants à l'école.

Rester où l'on est :

- à l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres ;
- à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...) ;
- en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

Se protéger la tête avec les bras.

Ne pas allumer de flamme.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site : <https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

## AUTRES INFORMATIONS

### POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

### RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

### RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

### BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

## **INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR**

## PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Inondation.

**Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ?**  Oui  Non

**Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ?**  Oui  Non



## PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Séisme.

**Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ?**  Oui  Non

**Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ?**  Oui  Non

## INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

**Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.**

### SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

### MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé PPR Nice (Cimiez) a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 05/12/2005

Date d'approbation : 04/12/2008

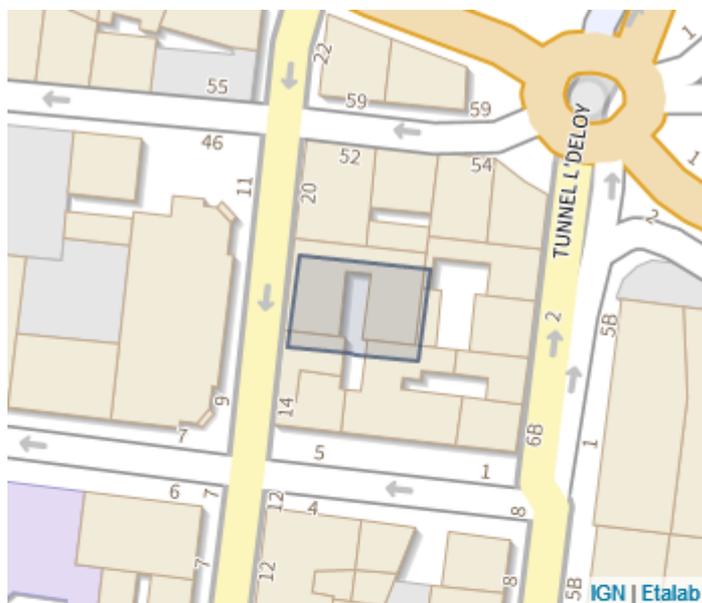
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



### INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPR - Nice a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 19/02/1986

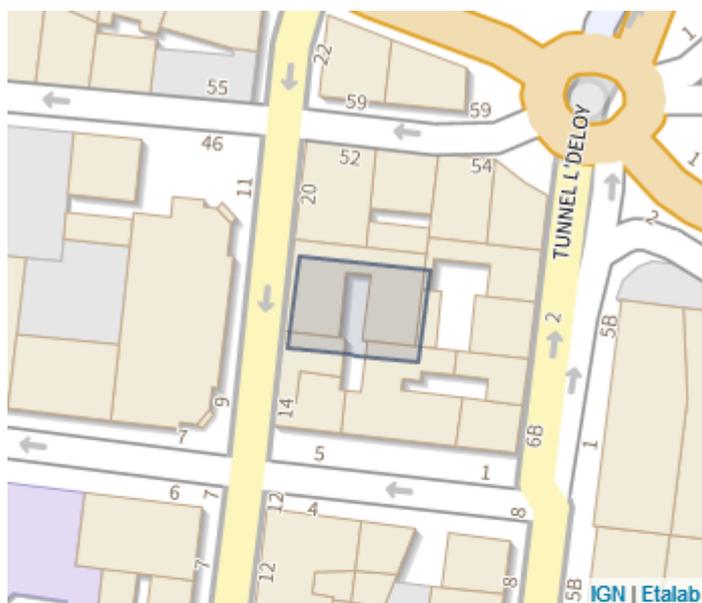
Date d'approbation : 17/11/1999

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## FEU DE FORÊT



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Feu de forêt nommé PPRN feux de forêt Nice a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 16/12/2003

Date d'approbation : 07/02/2017

Date de modification : 02/02/2021

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Feu de forêt

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé PPR MVT Nice 2020 a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 18/09/2015

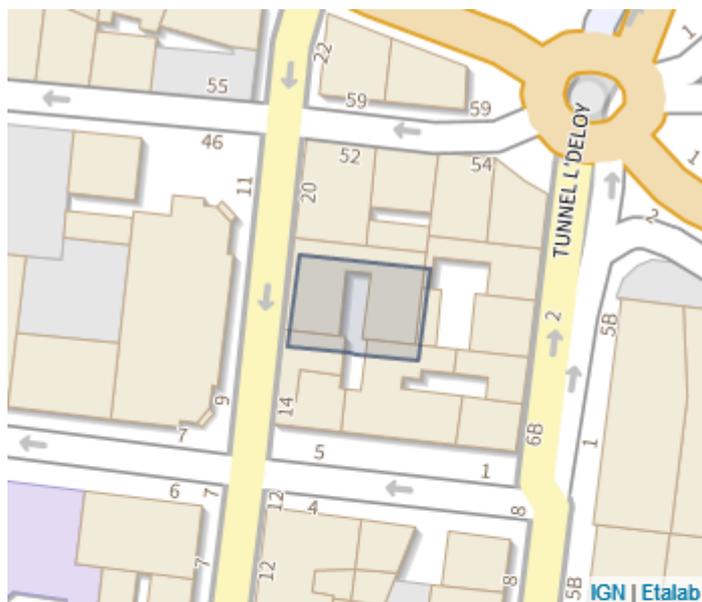
Date d'approbation : 16/03/2020

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRi basse vallée du Var a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 24/12/1999

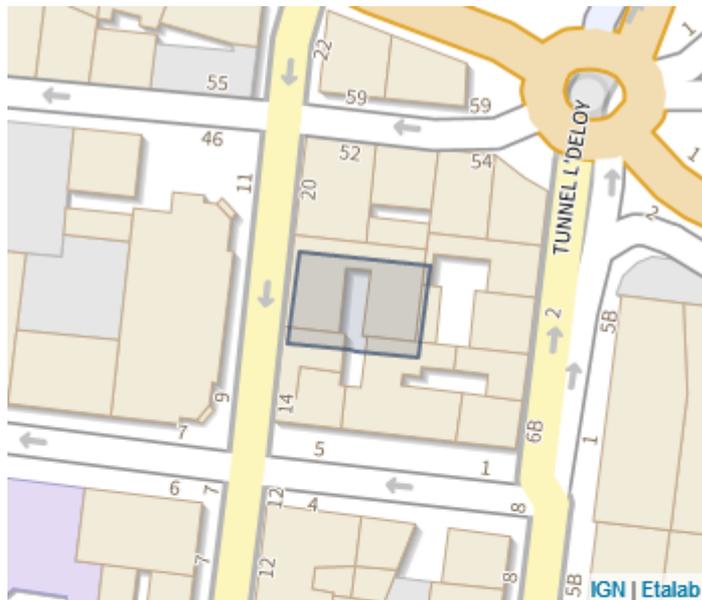
Date d'approbation : 18/04/2011

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## ARGILE : 2/3



- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



## POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 1 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 42 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 2 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)



## **ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE**

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 89

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 39

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0000117A	18/09/1999	19/09/1999	03/03/2000	19/03/2000
INTE0000117A	23/10/1999	24/10/1999	03/03/2000	19/03/2000
INTE0000626A	06/06/2000	06/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
INTE0000770A	05/11/2000	06/11/2000	19/12/2000	29/12/2000
INTE0000770A	11/10/2000	11/10/2000	19/12/2000	29/12/2000
INTE0100227A	05/11/2000	06/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	11/10/2000	15/10/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	23/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	24/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0200700A	25/08/2002	26/08/2002	17/01/2003	24/01/2003
INTE0600433A	02/12/2005	03/12/2005	05/05/2006	14/05/2006
INTE1243393A	24/09/2012	24/09/2012	10/01/2013	13/01/2013
INTE1243393A	30/09/2012	30/09/2012	10/01/2013	13/01/2013
INTE1402377A	16/01/2014	18/01/2014	31/01/2014	02/02/2014
INTE1430243A	04/11/2014	05/11/2014	29/12/2014	06/01/2015
INTE1502134A	09/11/2014	11/11/2014	17/02/2015	19/02/2015
INTE1523560A	03/10/2015	03/10/2015	07/10/2015	08/10/2015
INTE1934128A	23/11/2019	24/11/2019	28/11/2019	30/11/2019
INTE1935602A	03/11/2019	03/11/2019	12/12/2019	19/12/2019
INTE2023938A	31/10/2019	31/10/2019	14/09/2020	24/10/2020
INTE2026671A	02/10/2020	03/10/2020	07/10/2020	08/10/2020
INTE8900314A	25/02/1989	26/02/1989	12/07/1989	25/07/1989
INTE9200458A	28/09/1991	30/09/1991	21/09/1992	15/10/1992
INTE9300038A	06/10/1992	06/10/1992	04/02/1993	27/02/1993
INTE9300038A	24/06/1992	24/06/1992	04/02/1993	27/02/1993
INTE9300038A	28/09/1991	30/09/1991	04/02/1993	27/02/1993
INTE9300148A	10/09/1992	10/09/1992	19/03/1993	28/03/1993
INTE9300601A	12/09/1993	14/09/1993	19/10/1993	24/10/1993
INTE9300601A	05/10/1993	10/10/1993	19/10/1993	24/10/1993
INTE9400220A	06/01/1994	13/01/1994	27/05/1994	10/06/1994
INTE9400220A	10/01/1994	11/01/1994	27/05/1994	10/06/1994
INTE9400580A	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994
INTE9600039A	11/01/1996	12/01/1996	02/02/1996	14/02/1996
INTE9800324A	24/12/1996	16 / 23 Parcelle(s) : 000-KO-119, 06300 NICE	10/08/1998	22/08/1998
INTE9900026A	30/09/1998	30/09/1998	21/01/1999	05/02/1999
IOCE1109682A	15/11/2010	15/11/2010	05/04/2011	10/04/2011

Mouvement de Terrain : 26

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0000117A	23/10/1999	24/10/1999	03/03/2000	19/03/2000
INTE0000117A	18/09/1999	19/09/1999	03/03/2000	19/03/2000
INTE0100227A	24/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	05/11/2000	06/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	23/11/2000	24/11/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE0100227A	11/10/2000	15/10/2000	29/05/2001	14/06/2001
INTE1225668A	05/11/2011	09/11/2011	11/06/2012	15/06/2012
INTE1324832A	07/03/2013	09/03/2013	22/10/2013	26/10/2013
INTE1408427A	16/01/2014	20/01/2014	22/04/2014	26/04/2014
INTE1408427A	04/01/2014	06/01/2014	22/04/2014	26/04/2014
INTE1408427A	25/12/2013	26/12/2013	22/04/2014	26/04/2014
INTE1511990A	09/11/2014	12/11/2014	05/06/2015	07/06/2015
INTE1511990A	04/11/2014	05/11/2014	05/06/2015	07/06/2015
INTE1511990A	14/11/2014	15/11/2014	05/06/2015	07/06/2015
INTE1601549A	03/10/2015	04/10/2015	01/02/2016	02/03/2016
INTE2002329A	22/11/2019	24/11/2019	27/01/2020	13/02/2020
INTE2010310A	01/12/2019	02/12/2019	28/04/2020	12/06/2020
INTE2031566A	31/10/2019	03/11/2019	23/11/2020	03/12/2020
INTE2114774A	20/12/2019	22/12/2019	17/05/2021	06/06/2021
INTE9600137A	11/01/1996	12/01/1996	03/04/1996	17/04/1996
IOCE0823835A	02/12/2005	03/12/2005	07/10/2008	10/10/2008
IOCE0914621A	13/12/2008	17/12/2008	25/06/2009	01/07/2009
IOCE1012624A	01/01/2010	02/01/2010	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1012624A	22/12/2009	29/12/2009	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1012624A	22/12/2009	22/12/2009	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1116635A	30/10/2010	25/12/2010	17/06/2011	22/06/2011

Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues : 14

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0100107A	05/11/2000	06/11/2000	06/03/2001	23/03/2001
INTE0400220A	31/10/2003	01/11/2003	11/05/2004	23/05/2004
INTE2026671A	02/10/2020	03/10/2020	07/10/2020	08/10/2020
INTE9000003A	25/02/1989	26/02/1989	08/01/1990	07/02/1990
INTE9300038A	24/06/1992	24/06/1992	04/02/1993	27/02/1993
INTE9300038A	06/10/1992	06/10/1992	04/02/1993	27/02/1993
INTE9300038A	28/09/1991	30/09/1991	04/02/1993	27/02/1993
IOCE0911363A	30/11/2008	01/12/2008	18/05/2009	21/05/2009
IOCE1012624A	01/01/2010	02/01/2010	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1012624A	22/12/2009	29/12/2009	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1012624A	22/12/2009	22/12/2009	10/05/2010	13/05/2010
IOCE1015123A	04/05/2010	04/05/2010	25/06/2010	26/06/2010
IOCE1015123A	19/02/2010	19/02/2010	25/06/2010	26/06/2010
IOCE1206485A	08/11/2011	08/11/2011	01/03/2012	07/03/2012

Sécheresse : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0752869A	01/07/2003	30/09/2003	24/04/2007	04/05/2007
IOCE0810063A	01/01/2005	31/03/2005	18/04/2008	23/04/2008
IOCE0810063A	01/07/2004	30/09/2004	18/04/2008	23/04/2008
IOCE0810063A	01/01/2004	31/03/2004	18/04/2008	23/04/2008

Glissement de Terrain : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9400220A	10/01/1994	11/01/1994	27/05/1994	10/06/1994
INTE9400220A	06/01/1994	13/01/1994	27/05/1994	10/06/1994
INTE9800324A	24/12/1996	25/12/1996	10/08/1998	22/08/1998

Tempête : 2

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
NOR19821130	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
NOR19830910	24/08/1983	24/08/1983	10/09/1983	11/09/1983

Grêle : 1

<b>Code national CATNAT</b>	<b>Début le</b>	<b>Fin le</b>	<b>Arrêté du</b>	<b>Sur le JO du</b>
NOR19830910	24/08/1983	24/08/1983	10/09/1983	11/09/1983

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
CHROMALUX	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006400258">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006400258</a>

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
GIORDAN Frères et Cie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979651">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979651</a>
Ets MOUSTIER et Compagnie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981553">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981553</a>
Société Niçoise de constructions mécaniques et fonderies GIORDAN Frères et Cie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979514">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979514</a>
COMPTOIR NICOIS DU CYCLE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981112">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981112</a>
S. A. FRANCAISE AGIP	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3983207">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3983207</a>
S. A. R. L. BRICCHI de DAUKSZA et Cie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980400">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980400</a>
S.A.R.L "Comptoir industriel des carburants"	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981236">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981236</a>
SOCIETE AN. ARTA	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982486">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982486</a>
S.A.R.L Guignonis Victor	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981424">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981424</a>
Société du Garage Cynros-Arson	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980762">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980762</a>
Société Anonyme des Garages du Sud-Est	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979740">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979740</a>
MOBIOL OIL Française	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981504">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981504</a>
S. A. R. L. TOLERIE-CARROSSERIE-AUTO	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982765">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982765</a>
S. A. PLAST'LUX	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982886">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982886</a>
Société Marseillaise de Houilles et Aggloméré	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980786">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980786</a>
S. A. R. L. SOGEA	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981441">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981441</a>
SOCIETE SALON LAVOIR DE LA CITE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981636">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981636</a>
Société Gatti et Pierron frères	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979652">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3979652</a>
TOTAL	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981033">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981033</a>
SARL Garage Sainte Agathe	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981547">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981547</a>

Nom du site	Fiche détaillée
ETABLISSEMENTS CHIODI	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982448">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982448</a>
S.A "Etablissements RUSSO Joseph"	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981289">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981289</a>
SA La Régionale	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980581">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980581</a>
COMPTOIR INDUSTRIEL DES CARBURANTS	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980525">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980525</a>
SOCIETE A. T. O. M. S.	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981687">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981687</a>
Société Dalaise et Aubert	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980145">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980145</a>
La SEITA - Manufacture des Tabacs de Nice	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981610">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981610</a>
Compagnie Shell Française	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981237">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981237</a>
SOCIETE INDUSTRIELLE D'EXPLOITATION DE PRODUITS CHIMIQUES	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981254">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981254</a>
Station Total Autogom-VOGELS	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980646">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980646</a>
SOCIETE UNION GENERALE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981753">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981753</a>
Société "les ressorts de Provence"	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981210">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981210</a>
Société en nom collectif "Mars (frère) et Cotto"	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980285">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980285</a>
S.A. des transports "les rapides du littoral"	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980250">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980250</a>
SOCIETE DU GARAGE EMMANUEL PHILIBERT	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980980">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980980</a>
S. A. R. L. ETS LHUISSIER	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3983181">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3983181</a>
Société Korri France	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981278">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981278</a>
SOCIETE FABRIQUE DE MEUBLES VERDOIA FRERES	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981282">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981282</a>
ETABLISSEMENTS CHIODI	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981580">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981580</a>
SOCIETE LES TEINTURERIES GOUTIER ET Cie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982139">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3982139</a>
ETABLISSEMENTS E. PARIS	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980417">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3980417</a>

Nom du site	Fiche détaillée
SOCIETE ALUMINOR	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981116">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3981116</a>

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
null	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00041020101">https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00041020101</a>
null	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00048120101">https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00048120101</a>